

Station d'épuration: un grand pas

CONSTRUCTION Les délégués ont accordé un crédit de 36,9 millions de francs pour la réalisation de la STEP régionale de la zone de Payerne. L'obtention du permis de construire devrait être imminente.

CORCELLES/PAYERNE

Une nouvelle étape a été franchie jeudi dernier lors de l'assemblée de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la zone de Payerne (Eparse). Les délégués des communes ont en effet validé à l'unanimité la demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la STEP régionale d'un montant de 36,9 millions de francs, hors taxes. «Cela nous permet de faire un grand pas en avant, on voit le bout du tunnel administratif», s'est réjoui Olivier Cherbuin, président du comité directeur (Codir). La nouvelle STEP régionale, prévue à proximité de la STEP actuelle de Payerne traitera les eaux d'un peu plus de 42 000 équivalents-habitants.

Rappelons que l'Eparse, constituée en 2020, est une association de 16 communes (Champtauroz, Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Cugy, Estavayer, Fétigny, Grandcour, Les Montets, Montagny, Missy, Nuvilly, Payerne, Sévaz, Treytorrens, Torny, Vallon) qui a pour but la construction et la gestion d'une STEP commune, à Payerne, et parallèlement la mise hors service de 7 STEP.

Permis de construire en vue

Ainsi, les premiers travaux préliminaires de cette STEP régionale sont prévus d'ici à cet au-



Quand la nouvelle STEP régionale sera opérationnelle, la STEP de Payerne sera transformée en station de pompage.

PHOTO LA BROYE/A

tomne, le chantier se poursuivant jusqu'à la mi-année 2028, avec la mise en service des nouveaux raccordements et des stations de pompage. Mais la tenue du calendrier dépendra notamment de l'obtention du permis de construire es-

préavis du canton sont favorables, mais nous n'avons pas encore le précieux sésame», a-t-il informé. En effet, malgré la décision positive du canton, il existe encore la possibilité d'un recours d'une personne qui avait formulé une opposition lors de l'enquête publique de la

PUBLICITÉ

Payerne Permanence juridique

Prochaines séances les **21 mai, 4 et 11 juin**
dès 17 h sans rendez-vous

Rue de Savoie 1, 4^e étage

20 minutes, Fr. 50.-

www.permanence-payerne.ch

Nous répondons à vos questions
juridiques

construction de cette station d'épuration. «En cas d'un éventuel recours auprès du Tribunal cantonal, tout dépendra s'il y a un effet suspensif ou pas», a relevé Olivier Cherbuin.

Le projet bénéficie de diverses subventions. Le canton de Vaud accorde 4,4 millions de francs pour le traitement de l'azote et les travaux de raccordement. La Confédération alloue 4,2 millions de francs pour le traitement des micropolluants et pour la production d'énergie, soit la valorisation de biogaz.

Le délégué Charles Edouard Bonny, syndic de Chevroux, a souhaité savoir pourquoi le canton de Fribourg n'allouait pas de subventions. «Nous avons essayé de réactiver les subventions auprès du Conseil d'Etat», a expliqué Olivier Cherbuin. Mais sans succès. Conséquences? Le coût d'exploitation de la STEP sera un peu plus cher pour les Fribourgeois, soit environ 80 000 francs annuellement, selon Georges Roulin de CFA Ingénieurs Conseils SA et responsable du bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO).

Le coût annuel pour les communes membres est estimé à 145 francs par équivalent-habitant selon les prévisions actuelles, indique le préavis. Il dépendra des conditions d'emprunt et des fluctuations des coûts.

Cet automne, lors de la prochaine séance du Conseil intercommunal, les délégués devront se prononcer sur un autre crédit d'un montant de près de 18 millions de francs, soit celui pour les raccordements et des nouveaux réseaux de raccordement.

Divers

Daniel Givel, syndic de Corcelles-près-Payerne, a été élu comme président du Conseil intercommunal. Il sera épaulé à la vice-présidence par le conseiller communal de Vallon, Stéphane Vessaz.

■ JEAN-MICHEL ZUCCOLI